



COMMUNIQUE DE PRESSE

La SNCF ne mise plus sur les groupes de jeunes !

En 2001, la SNCF a signé avec l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) et La Jeunesse au Plein Air (La JPA) une charte dont l'objectif essentiel était d'envisager des solutions adaptées pour le transport des groupes d'enfants et de jeunes et permettant ainsi aux organisateurs de centres de vacances d'atteindre leur objectif : faire partir en vacances/voyages, le plus grand nombre d'enfants et de jeunes aux meilleurs prix.

Aujourd'hui, la SNCF affirme vouloir assumer encore davantage sa part d'éducation auprès des jeunes générations. La SNCF affirme s'engager pour assumer une responsabilité sociale particulière en oeuvrant à des actions de solidarité, de prévention, d'insertion et de lutte contre l'exclusion.

Mais les objectifs poursuivis par la SNCF, qui aujourd'hui encore revendique sur son site Internet sa responsabilité sociale, paraissent simples : la rentabilité économique reste sa priorité, ce qui est contradictoire avec ses engagements sociaux affichés.

Si la SNCF a pu améliorer certains éléments logistiques pour l'ensemble des voyageurs, elle ne permet pas aujourd'hui aux enfants et aux jeunes d'accéder davantage au train malgré certaines offres spécifiques mises en place.

Parmi celles-ci, le dispositif « Trains Jeunesse » déclenche l'ouverture de contingentements de places à des tarifs spéciaux, mais il comporte bien des rigidités de destinations et de dates.

Les organisateurs de vacances d'enfants et de jeunes n'ont donc d'autre alternative que de se retourner vers le transport routier ou de se soumettre à des hausses tarifaires qui pèsent fortement sur les prix des séjours.

Pourquoi l'Etat n'intervient-il pas pour faire en sorte que des tarifs « sociaux » continuent à être proposés par la SNCF, aux côtés d'offres commerciales sans cesse plus nombreuses pour les particuliers ?

L'UNAT et La JPA demandent aux responsables de la SNCF et aux pouvoirs publics d'étudier de nouveaux scénarios tarifaires permettant l'accessibilité au train à tous les groupes d'enfants.

La dimension éducative et de formation à la citoyenneté dont les centres de vacances sont les porteurs doivent être intégrées par l'entreprise nationale et l'Etat dans leurs priorités à la fois sociales et économiques.